



La Ville crée les conditions de la réussite

Ateliers périscolaires, suivi individualisé des enfants en difficulté, école du numérique... L'éducation est une priorité de la Ville, dont l'action est placée sous le signe de la coopération avec l'Education Nationale dans l'intérêt de l'enfant.

Quatre-mille-cinq-cent soixante élèves prennent cette année le chemin des 36 écoles maternelles et élémentaires de Trappes. Leur réussite et leur épanouissement sont une priorité de la municipalité qui leur consacre près de 15 millions d'euros par an, soit son budget le plus important.

Les rythmes scolaires cette année sont inchangés. Le choix a été fait de maintenir la semaine de 4 jours et demi, soit 9 demi-journées de classe et une scolarisation le mercredi matin. Pendant les temps d'activités périscolaires après la classe, disciplines sportives, ludiques, pratique artistique, ateliers manuels, de sensibilisation à l'environnement et de découverte scientifique, langues vivantes, composent une offre diversifiée et de qualité.

Grâce au quotient familial, chaque famille participe à ces activités périscolaires en fonction de ses ressources.

Un suivi individualisé pour les enfants en difficulté

Depuis l'an dernier, cette palette d'ateliers est complétée par des activités dites « essentielles », articulées autour de 3 axes : comportement, compréhension du langage et apprentissage du vivre-ensemble.

L'individualisation des parcours périscolaires qui a permis l'an dernier de suivre plus de 200 élèves en difficulté se poursuit en 2017-2018. S'inscrivant pleinement dans le projet éducatif de territoire, elle privilégie la coopération entre acteurs éducatifs dans l'intérêt de l'enfant. Dans chaque établissement, une équipe regroupant référent scolaire, périscolaire et référent de parcours de Réussite Éducative repère ainsi les élèves présentant des fragilités. Une réponse spécifique est ensuite définie. L'enfant peut être orienté aussi bien vers des dispositifs relevant de l'Education nationale, comme l'accompagnement scolaire, que vers l'accueil périscolaire ou la Réussite Éducative. Dans le cadre de ce parcours, une partie des élèves de CP sont épaulés par 15 Clubs coup de pouce Clé pour l'apprentissage de la lecture tandis que 8 Clubs Coup de pouce Clem donnent aux CE1 des outils pour aborder en douceur les mathématiques. Par ailleurs, cette année, des ateliers de pratique langagière seront proposés aux enfants ne parlant pas ou peu français à la maison.

Place à l'école du numérique

La Ville maintient par ailleurs son engagement en faveur de la scolarisation des moins de 3 ans. Pour cette rentrée, près de 185 d'entre eux seront accueillis, les uns en Toute petite section (TPS), les autres dans des classes passerelles ciblant les publics les plus éloignés de la culture scolaire. Dans ces dernières, la Ville met à disposition du personnel et des moyens supplémentaires. Par ailleurs, dans le cadre de la réforme nationale "CP 100 % Réussite", les classes de CP sont dédoublées (voir ci-dessous) en zone d'éducation prioritaire renforcée (REP+).

Enfin, pour que l'Ecole du numérique devienne une réalité, la Ville déploie du matériel de qualité dans les écoles élémentaires. Toutes sont désormais équipées

de vidéoprojecteurs interactifs tandis que d'ici aux vacances d'automne, 10 nouvelles classes numériques mobiles s'ajouteront aux 4 existantes. Cet équipement se présente sous la forme d'un chariot contenant 20 tablettes tactiles, un serveur et une borne wi-fi. Combiné à des logiciels éducatifs numériques, il permet de dispenser un cours interactif. Dans les mois qui viennent, les enseignants, qui le souhaitent, seront formés à son utilisation.

Mise à jour

25/02/2022

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)